

Préfon lance son nouveau site institutionnel

Le nouveau site de l'association est en ligne <https://prefon.asso.fr>
Cette « vitrine » institutionnelle revisitée porte les ambitions de Préfon.

L'association Préfon a souhaité refondre complètement ses sites Internet afin d'offrir à l'ensemble des agents de la Fonction publique et ses affiliés une communication plus claire, plus facile d'accès et tenant compte des changements consécutifs à la transformation du régime en PER.
C'est ainsi que les deux prochaines étapes sont la mise en ligne du site de Préfon Distribution qui a vocation à présenter l'ensemble de la gamme et la mise à disposition d'un nouvel espace client plus adapté et plus riche.

Préfon a diversifié ses supports de communication en inaugurant cette année la nouvelle maquette du magazine Préfon.info, en lançant les émissions Préfon.TV à travers toute la France et dont le format s'adapte aussi au mode « replay » et en créant des podcasts, ce format audio accessible partout facilement, pour porter ses valeurs d'engagement et d'accompagnement.

La refonte du site Internet vient compléter cette nouvelle palette de communication et inscrit l'association dans une dynamique qui porte des convictions d'engagement ISR (Investissement Socialement Responsable) auxquelles elle est fortement attachée.

Rappelons que chez Préfon :

- ⇒ 1 affiliation sur deux est signée en ligne
- ⇒ 1 internaute sur deux se connecte au site via son smartphone
- ⇒ 1 affilié sur 3 nous a connus via nos campagnes de marketing sur internet

« Je souhaite que l'association Préfon poursuive sa mission pédagogique et de transparence vis-à-vis de ses affiliés en mettant à leur disposition un site Internet revisité pour accéder aux solutions de retraite et de prévoyance », souligne Philippe Sebag, Président de la Préfon.



A propos de la Préfon

Préfon (Caisse Nationale de Prévoyance de la Fonction Publique) est une association à but non lucratif (loi de 1901) créée le 8 mai 1964 par quatre organisations syndicales de fonctionnaires (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO). L'association Préfon a souscrit un contrat d'assurance de groupe auprès de CNP Assurances : le régime Préfon-Retraite.

Préfon-Retraite est un régime de retraite complémentaire facultatif. Il est ouvert aux agents publics, aux anciens agents publics et aux conjoints d'affiliés. Le régime Préfon-Retraite est régi par le code des assurances, articles L. 441-1 et suivants. Première complémentaire retraite des fonctionnaires, Préfon-Retraite compte plus de 470.000 affiliés, dont 135.000 retraités, et plus de 17 milliards d'euros d'actifs fin 2019 soit 26% de l'épargne-retraite individuelle en France.

Plus d'informations : www.prefon.fr

Contact presse

Christian Carrega – 01 44 13 64 13

christian.carrega@prefon.fr